

Premières tendances 1^{er} trimestre 2012

Amélioration du climat des affaires

T
E
N
D
A
N
C
E
S

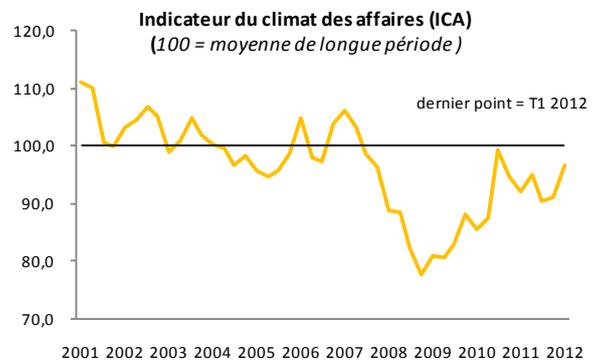
LE CLIMAT DES AFFAIRES

L'indicateur du climat des affaires se redresse significativement au premier trimestre 2012 pour s'établir à 96,5. Il reste toutefois en deçà de sa moyenne de longue période.

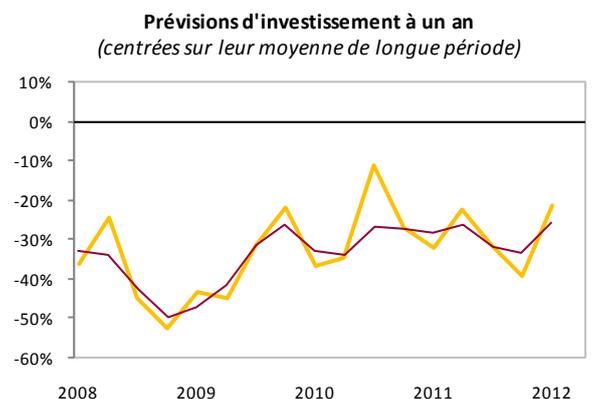
Cette orientation favorable repose essentiellement sur les opinions exprimées par les chefs d'entreprises concernant l'évolution de leur activité et de leur trésorerie pour le trimestre à venir.

Conformément aux anticipations formulées au trimestre précédent, la situation de trésorerie des entreprises se stabilise au premier trimestre de l'année en cours.

En dépit du redressement amorcé par l'indicateur du climat des affaires, les prévisions d'investissement demeurent toujours pessimistes en raison des incertitudes qui continuent de peser sur leur moral.



Source : enquête trimestrielle de conjoncture de l'IEOM

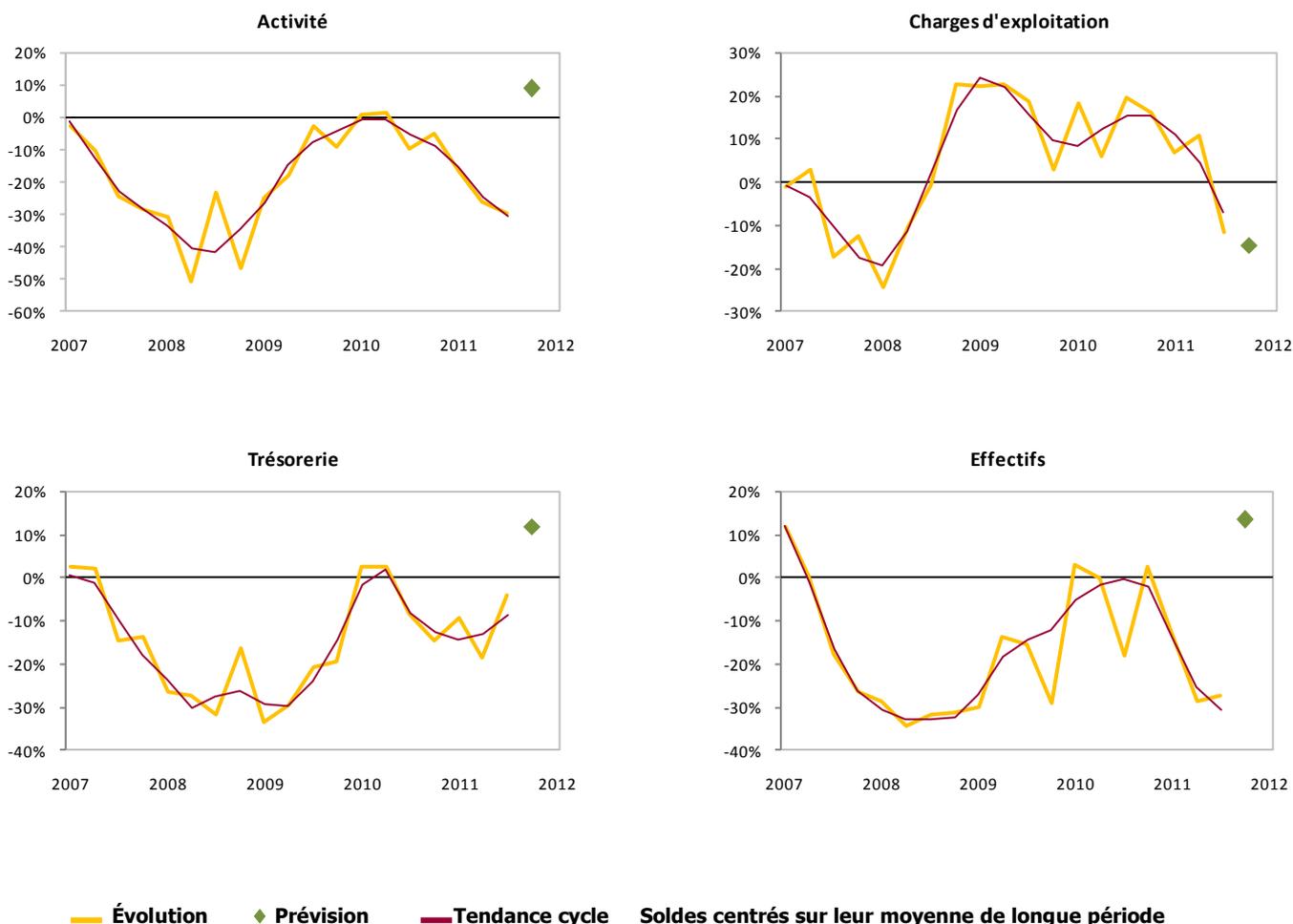


PREMIERS RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Selon les premiers résultats de l'enquête, la conjoncture au premier trimestre 2012 est plutôt médiocre dans l'ensemble, mais un retournement de tendance semble se dessiner pour le trimestre suivant.

En effet, les chefs d'entreprises se montrent plus optimistes tant sur leur courant d'affaires que sur l'état de leur trésorerie. Ils envisageraient même d'embaucher pour répondre à une activité plus soutenue, avec en perspective un alourdissement de leurs charges d'exploitation.

SOLDES D'OPINION



Source : Enquête trimestrielle de conjoncture de l'IEOM – 1^{er} trimestre 2012 – Premiers résultats

Cette analyse, fondée sur les premiers résultats de l'enquête de conjoncture auprès des entreprises, sera approfondie dans le bulletin de conjoncture trimestrielle à paraître. Les données de l'enquête seront alors affinées – notamment par secteur d'activité – et complétées par une analyse des principaux indicateurs économiques et monétaires de l'économie polynésienne (prix, marché de l'emploi, consommation, investissement, crédits à l'économie, commerce extérieur, tourisme, BTP).

MÉTHODOLOGIE

Dans le cadre de l'amélioration de l'information conjoncturelle diffusée sur les économies d'outre-mer, l'IEDOM et l'IEOM ont élaboré un indicateur synthétique du climat des affaires, suivant la méthodologie appliquée par la Banque de France pour l'analyse de la conjoncture en métropole. Cet indicateur est établi à partir des résultats de l'enquête trimestrielle de conjoncture au moyen d'une analyse en composantes principales, afin de résumer le maximum de l'information contenue dans chacune des questions de l'enquête de conjoncture. Il est centré sur sa moyenne de longue période (normée à 100) et réduit sur son écart-type (normé à 10), afin de faciliter sa lecture.

L'indicateur de climat des affaires s'interprète de la manière suivante : plus il est élevé, plus les chefs d'entreprise évaluent favorablement la conjoncture. Un niveau supérieur à 100 signifie que l'opinion des dirigeants d'entreprises interrogés sur la conjoncture est supérieure à la moyenne sur longue période.

Pour plus d'informations sur l'indicateur de climat des affaires se référer à la note de l'Institut « Un nouvel indicateur pour aider au diagnostic conjoncturel dans l'outre-mer » parue en mars 2010 et téléchargeable gratuitement sur le site www.ieom.fr sur le lien http://www.ieom.fr/IMG/pdf/note_institut_ica_012011.pdf.

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.ieom.fr

Directeur de la publication : N. de SEZE – Responsable de la rédaction : M. REMBLIN – Editeur et imprimeur : IEOM
Achévé d'imprimer : mai 2012 – Dépôt légal : mai 2012 – ISSN 1968-6277